

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Mardi

12 janvier 2010

Séance de 16 heures 15

Compte rendu n° 27

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

– Audition, ouverte à la presse, de M. François Drouin,  
président-directeur général d'OSEO, sur le financement du  
développement durable..... 2

**Présidence de  
Mme Fabienne  
Labrette-Ménager**  
*Vice-présidente*



La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a reçu **M. François Drouin, président-directeur général d'OSEO, sur le financement du développement durable.**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, présidente.** Mes chers collègues, le président Christian Jacob m'a priée de bien vouloir l'excuser auprès de vous, ainsi naturellement qu'auprès de M. François Drouin, de son absence à cette réunion, qu'il ne peut présider en raison d'un empêchement impératif.

Il m'a chargée de vous transmettre, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, tous ses vœux pour l'année 2010, année qui sera pour nous une année riche de travaux et sans aucun doute passionnante.

S'agissant de la réunion d'aujourd'hui, les circonstances exceptionnelles qui ont amené notre Assemblée à modifier son ordre du jour afin de rendre un dernier hommage à la fois à Philippe Séguin, ancien président de l'Assemblée nationale, et à Jean-Paul Charié, membre pendant de longues années de la commission des affaires économiques, doivent nous amener à la reporter.

**M. François Drouin, président-directeur général d'OSEO.** Je le comprends parfaitement, et je me tiens à la disposition de la commission afin de déterminer quand nous pourrions évoquer cette importante question qu'est le financement du développement durable.

**M. Jean-Paul Chanteguet.** Nonobstant le plaisir que nous aurions eu à débattre dès aujourd'hui de cette question avec M. Drouin, il me semble en effet que ce report constitue une décision appropriée.



### **Membres présents ou excusés**

#### **Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire**

Réunion du mardi 12 janvier 2010 à 16 h 15

*Présents.* - M. Jean-Paul Chanteguet, M. Lucien Degauchy, Mme Fabienne Labrette-Ménager, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, M. Philippe Plisson.

*Excusés.* - M. Christian Jacob, M. Jean-Marie Sermier.